

ELAN SAVIGNY ENVIRONNEMENT

Boîte Postale 01 - 91605 SAVIGNY SUR ORGE cedex

Association Loi 1901 N° W913001582

Site Internet : <http://www.elan-savigny-environnement.org>

Téléphone (répondeur) : Tel. 01 84 18 00 92

e-mail : contact@elan-savigny-environnement.org



Travaux sur la piste n°4 Aéroport d'Orly Été 2017.

Du 25 juillet au 31 août 2017

Réunion DGAC/ADP du 25 avril 2017 – Maison de l'Environnement d'ORLY

Présence de nombreux élus et de représentants d'associations.

A chacun des participants entrant dans la salle de réunion, nous avons pu remettre un exemplaire du « **Manifeste des Associations** » qu'Élan Savigny-Environnement a rédigé avec le collectif **Alerte Nuisances Aériennes** (Président : M. Luc Offenstein).

Une lecture intégrale de ce texte a été faite au cours de la réunion.

Il figure sur notre site. Il est fortement conseillé de le lire car il reprend l'essentiel de nos inquiétudes et de nos demandes.

Après un rappel des travaux réalisés du 18 juillet au 27 août 2016 sur la piste n°4, ADP-DGAC projettent un diaporama des futurs travaux qui auront lieu du 25 juillet au 31 août 2017.

Depuis octobre 2016, élus et associations ont rencontré à diverses reprises ADP et la DGAC pour tirer les enseignements des travaux effectués et réduire les graves nuisances qu'ils ont occasionnées.

Elus et associations, nous avons relayé les réactions extrêmement vives des administrés et de nos adhérents : information préalable insuffisante, promesses non tenues sur l'utilisation de la piste n° 2 (nord-sud),... et souligné l'absolue nécessité d'une action énergique pour que cette situation ne se reproduise pas.

Les réponses apportées par ADP-DGAC lors de cette réunion sont très décevantes :

Le Manifeste : (Nos demandes)

... vu l'expérience désastreuse de l'été 2016 déterminer les conditions les moins pénalisantes pour les populations : période, durée ... utilisation de la piste 2,... vols déplacés ...

ADP : (Réponses)

- en 2017, il y aura « les mêmes nuisances qu'en 2016 ».

- en 2017, les travaux ne seront, ni raccourcis au-delà des 4 jours (!!!!) déjà annoncés, ni déplacés (Raisons : météo favorable, rentrée scolaire).
- 2 400 vols seront supprimés ou déplacés en 2017 (mais ADP n'a pas encore apporté les preuves demandées concernant les 2 000 vols annoncés comme déplacés et/ou supprimés en 2016).
- ADP ne répond pas à notre exigence d'appliquer le principe « pollueur-payeur » en cas de dégradation de la qualité de vie des riverains et on constate que tout est fait au contraire pour ne pas impacter l'aspect économique et maintenir un trafic normal en pleine période estivale avec une piste principale en moins...
- En ce qui concerne la communication, ADP propose :
 - une plaquette d'information
 - des affiches pour les communes impactées par les survols
 - des réunions publiques
 - des visites de chantier
 - une réunion-bilan

... rien de bien nouveau. On améliore la communication, ce qui est louable, mais la gêne subie par les riverains reste la même sinon pire.

- Suite à la pression insistante d'élus, ADP fera parvenir aux habitants survolés un courrier sous enveloppe fermée :
 - précisant la durée et la nature des travaux à réaliser cette année
 - confirmant que l'utilisation de la piste 2 continuera d'être strictement exceptionnelle et qu'il ne sera porté atteinte ni au couvre-feu ni à la limitation à 250 000 créneaux/an
- ADP n'a pas pris d'engagement ferme sur la « pause des travaux » demandée (notamment par notre association) pour l'année 2018.

Les présents à la réunion attendaient bien davantage. Ils sont repartis très déçus et déterminés à maintenir, voire renforcer, leurs actions pour que leurs légitimes demandes soient prises en compte.

Dominique Catérini
Président,
ELAN – SAVIGNY ENVIRONNEMENT

